

VARIATIONS GUESDISTES...

2ème partie: LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Il y a vingt ans, tous les révolutionnaires, à quelque école qu'ils appartenissent, *blanquistes, indépendants* ou *anarchistes*, avaient leur opinion faite sur le suffrage universel, - qu'ils tenaient pour la plus grande mystification du siècle.

C'est ce courant formellement anti-parlementaire, qu'essaya d'endiguer la trinité marxiste, - Jules Guesde, Gabriel Deville, Paul Lafargue.

L'Égalité, journal hebdomadaire qu'ils fondèrent à la fin de 1877, et dont Guesde était le rédacteur en chef, fut, à Paris, leur principal champ d'action. Mais, ils n'eurent garde de découvrir brusquement leurs batteries; ils s'intitulèrent *collectivistes* et, tout en crossant ferme le suffrage universel, ils préparèrent habilement les esprits à l'évolution vers la politique qu'ils désiraient.

Ils écrivirent de fulminants articles contre le «*leurre*». De grand cœur ils le proclamaient mauvais, archi-mauvais! mais, - en quelques lignes sournoises - ils glissaient leur venin parlementaire: «*Pourquoi*, disaient-ils, *n'userait-on pas de candidatures déclassés, non pour remédier à l'état de choses actuel, mais rien que pour se compter...*».

Et pour que cette pilule, qu'ils voulaient faire avaler aux masses ouvrières, passât sans protestations, ils accentuaient leurs malédictions contre le bulletin de vote.

Ecoutez la trinité *guesdiste*, nous expliquant dans le n°14 de *l'Égalité* (2 mars 1878), que «*la classe dirigeante se rira de la volonté populaire tant qu'elle ne sera que légalement exprimée*». Cette diatribe fut écrite à propos des funérailles de Ledru-Rollin; après avoir rendu hommage au caractère révolutionnaire du mort et flétri les opportunistes, bafouilleurs et foireux, *l'Égalité* ajoute :

«*Quant au suffrage universel dont Ledru-Rollin n'est d'ailleurs pas l'inventeur, mais qu'il aurait «organisé», pourquoi ne le dirions nous pas? s'il l'a établi, s'il a contribué à l'établir en 48, c'est comme Louis Bonaparte devait le rétablir en 51, c'est-à-dire sans le moindre profit pour le peuple travailleur.*

Non pas peut-être qu'il se rendit bien compte de la stérilité de cette «grande réforme» dans les conditions d'inégalité économique où elle s'opérait. Non pas que nous l'accusions d'avoir spéculé sur l'illusion de cette souveraineté électorale attribuée à chacun et à tous, alors qu'avec la propriété du sol et des autres instruments de travail, la réalité de la souveraineté restait et devait rester à la minorité possédante.

Nous voulons croire à sa sincérité, - c'est-à-dire à sa myopie. Mais, quelques pures qu'aient pu être ses intentions, il n'en est pas moins certain que le résultat de cette universalisation du suffrage, non accompagnée de l'universalisation de la propriété, a été un parfait zéro - et qu'il ne pouvait pas en être autrement.

Sous prétexte que le bulletin de vote suffisait, et devait suffire à tout, le fusil, le droit au fusil, a été rayé de l'arsenal populaire; et de ce bulletin, depuis trente ans qu'elle le pratique, quelle amélioration a retirée la masse laborieuse?

Aucune.

Ni comme producteur, ni comme consommateur, ni comme contribuable, - contribuable de sang ou contribuable d'argent, - l'ouvrier devenu électeur n'a vu diminuer les charges qui l'écrasent ou réduire en quoi que ce soit son exploitation.

Les salaires sont restés ce qu'ils étaient à l'époque du cens, c'est à-dire limités à ce qui est absolument indispensable, à l'entretien et à la reproduction de cet outillage humain que représentent les salariés.

La conscription, avec ses risques de mort aussi inutile qu'obligatoire sur le champ de bataille de l'ambition de quelques-uns, a continué à transformer les victimes du capital approprié en défenseurs malgré eux des intérêts capitalistes.

Contre ses efforts pour retenir une part moins dérisoire de son produit, le travail n'a cessé de rencontrer la même législation partielle élevant infranchissables, entre les travailleurs de la même ville, du même corps de métier, les frontières qu'elle a supprimées depuis longtemps entre les capitaux et les capitalistes de tous les pays et de tous les mondes.

Et, nous le répétons, il ne pouvait pas en être différemment.

S' imagine-t-on l'électorat accordé aux nègres de Cuba ou du Brésil sans que l'esclavage eut été préalablement aboli? De quel secours pourrait être ce morceau de papier aux mains d'hommes qui ne s'appartiennent pas, dont l'existence est suspendue au caprice d'autrui?

Eh bien, le salariat sous le rapport de la dépendance dans laquelle il tient le travailleur blanc ne se distingue pas de l'esclavage noir. N'est-ce pas Edgard Quinet qui écrivait en 1872: «Voter selon sa conscience (ses intérêts) est un danger pour le travailleur: paysan on lui retranchera son bail: ouvrier il perdra sa riche clientèle. Le voilà pour un bulletin sur la paille, lui, sa femme, ses enfants!».

Où et comment, d'autre part, «l'ouvrier de sept ans», dont M. Jules Simon ne prenait la défense dans ses livres que pour le fusiller plus tard dans la rue avec les autres, où et comment cet ouvrier dont la mine ou la manufacture a été la seule école, aurait-il appris à user intelligemment, utilement de son bulletin de vote?

Enfin en admettant que ce double écueil du suffrage ouvrier ait pu être évité, que le travailleur puisse et sache réclamer électoralement son dû, c'est à-dire la terre qu'il cultive, l'outillage qu'il met en œuvre, où est la sanction des revendications électorales? Qui oserait soutenir qu'à la seule production de pareils cahiers la nouvelle féodalité financière, industrielle et commerciale qui dispose de je ne sais combien de gendarmes, de soldats et de juges, baissera pavillon et cédera la place? N'est-il pas, au contraire, de toute évidence que le quatrième Etat aura beau avoir le droit pour lui, la classe dirigeante qui a la force se rira de sa volonté légalement exprimée?

Le suffrage universel qui a sa place marquée dans une société égalitaire, quoique là où la science aura pu être généralisée ce sera elle plutôt que le nombre qui fera loi, le suffrage universel n'est pas le moyen de réaliser cette société qui ne sortira que de la lutte.

Et en le présentant comme tel aux déshérités de l'ordre actuel, en le leur faisant accepter comme le salut, Ledru-Rollin a fait peut-être plus de mal à la classe ouvrière qu'avec la saignée qu'il pratiquait en juin à coups de canon sur les plus vaillants de ses membres».

Toujours sur le même sujet ouvrons *l'Egalité* au n°33 (14 juillet 1878):

«Un Leurre:

Ce que nous pensons du suffrage universel en matière d'émancipation économique ou sociale, on le sait.

Loin d'avancer les affaires de la classe ouvrière, d'aplanir les voies au Quatrième Etat, il n'a servi, dans les conditions où il fonctionne depuis trente ans, et ils ne pouvait servir qu'à l'ennemi, à la classe dirigeante, dont il consolide la domination:

1- En divisant les prolétaires jusqu'alors réunis, soudés pour ainsi dire les uns aux autres par leur exclusion même de toute action gouvernementale, et en les entraînant à se battre entre eux pour le choix de leurs maîtres politiques;

2- En les leurrant de l'espoir mensonger d'un affranchissement graduel, pacifique, légal sortant des urnes qu'ils peuvent bien remplir de bulletins, mais dont la bourgeoisie est doublement maîtresse par ses capitaux et par son instruction;

3- En donnant une apparence de légitimité à un état de choses qui n'était et ne pouvait être jusqu'alors le produit, l'expression de la force, et, comme tel, toujours découvert contre la force;

...

Il ne saurait être inutile de mettre sous les yeux de ces aveugles volontaires (les électeurs) les lignes suivantes, empruntées à un ouvrage destiné à glorifier l'admission de tous au scrutin, le vote généralisé: «Le suffrage universel, introduit dans une nation ne bouleverse pas le personnel gouvernemental ainsi qu'on pourrait le croire. Il laisse à peu près le pouvoir à la même couche sociale qui l'avait avant

son avènement, se borne à des changements de personnes, et encore ceux-ci sont-ils moins nombreux qu'on ne pourrait le supposer. Ce n'est que lentement, après des années et des années, que des couches gouvernementales nouvelles se forment, se constituent sous son influence bienfaisante, pareilles aux couches géologiques qui prennent naissance dans le fond des océans. Regardez en France les assemblées du règne de Louis-Philippe, celles de la République de février, celles de l'Empire, celles de la République actuelle, et vous y verrez combien est exacte la loi que je viens de poser... Combien est-il arrivé dans nos parlements de membres appartenant à nos nouvelles couches sociales? On les compte. Les personnes elles mêmes ont été peu changées. La majorité républicaine d'aujourd'hui n'est-elle pas en grande partie formée d'anciens monarchistes qui gouvernaient sous la monarchie de Louis-Philippe et qui ont encore le pouvoir à cette heure, après s'être ralliés à la forme républicaine (1)».

Cette page, sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos amis de la classe ouvrière, est signée Alfred Naquet, ancien socialiste, ancien intransigeant, actuellement député opportuniste de Vaucluse.

Que les travailleurs la lisent et la relisent, et si elle ne leur fait pas tomber les écailles des yeux, si elle ne les arrache pas au mirage dont ils sont victimes depuis si longtemps, c'est qu'il sont incurables.

On leur avait dit et il se sont laissés persuader qu'avec la barrière qui les tenait éloignés des urnes, tombait la dernière pierre de leur longue prison politique et économique, que «c'est eux qui sont les princes», les souverains, les dirigeants, pour employer l'énergique expression de Mme Flocon, en 1848, et qu'ils feraient eux-mêmes leurs destinées; et il se trouve que depuis des années et des années qu'il existe, le suffrage universel, n'a rien changé, non seulement dans les lois, mais dans le personnel gouvernemental recruté aujourd'hui dans la même couche sociale, composé des mêmes personnes que sous la monarchie de Juillet, c'est-à-dire que les travailleurs pourtant électeurs qu'ils sont devenus, sont aussi dirigés, aussi sujets que par le passé, et sujets, qui pis est, de la même oligarchie capitaliste et propriétaire.

On leur avait dit et ils s'étaient laissés persuader qu'à l'aide de leur bulletin de vote, mieux, plus sûrement et à moins de frais qu'avec le vieux fusil du 14 juillet, du 10 août, de Saint-Merry, etc..., ils s'empareraient du pouvoir désormais échu au nombre et que, maîtres de ce pouvoir, il leur serait possible, facile de refaire légalement, parlementairement, au bénéfice de tous, un ordre social qui ne profite présentement qu'à quelques-uns; et voilà qu'après une élection présidentielle, deux plébiscites, huit élections générales législatives, le pouvoir est resté dans les mêmes mains, censitaires qui le défendaient en 1830.

Impôts, crédits, services publics, devaient être réorganisés à l'image et à l'usage des prolétaires, par les prolétaires devenus majorité dans les assemblées nationales, comme ils sont majorité dans la nation; et, au lieu de cela, on est réduit à compter les membres appartenant aux nouvelles couches sociales, qui sont arrivés dans nos parlements, et qu'ils n'y sont arrivés, faut-il ajouter, que pour renier ces nouvelles couches, les sacrifier à l'ancienne.

De pareils résultats suffisent à juger une institution; et - encore une fois - si, mis aussi brutalement en présence de la mystification dont ils sont le jouet, les nouveaux serfs du capital ne reconnaissent pas leur erreur et persistent à attendre leur salut de ce qu'ils appellent l'arme pacifique et toute puissante du vote, et de ce qui n'est, en réalité, qu'un joujou de nouvel an, la tranquillité des bourgeois, l'amusement des travailleurs, ils ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur misère prolongée: Tu l'auras voulu Georges Dandin!

Tu l'auras d'autant plus voulu que, pour ne te laisser aucune excuse, M. Alfred Naquet prend soin de te déclarer que cette stérilité du suffrage au point de vue ouvrier n'est pas un fait accidentel, tenant à des circonstances qui peuvent ou disparaître ou être modifiées, mais une loi, une loi sociale qu'il constate comme il constaterait une loi chimique, par l'observation!

C'est même là-dessus qu'il compte pour convertir la bourgeoisie belge à abolir le cens: et pour notre part, nous ne comprendrions pas que cette dernière ne finit pas par se rendre à un argument aussi topique».

On ne peut être plus catégorique; on ne peut condamner plus irrévocablement le suffrage universel..... Bast! Autant en a emporté le vent. Depuis, la bourgeoisie belge s'est rendue à l'argument topique, non sous l'injonction de Naquet, mais bien des socialistes parlementaires. Et les Guesdistes, oubliant leurs démonstrations formelles de la stérilité du suffrage universel, en ont profité pour entonner des chants d'allégresse.

Ecoutez encore Guesde lui-même disant son fait à ce pauvre suffrage universel. C'est d'abord dans

(1) Cette citation est extraite d'une préface écrite par Alfred Naquet pour *le Suffrage Universel* de Paul Strauss.

l'*Almanach du Peuple* (jurassien) pour 1873:

«Rien de plus triste et de plus inexplicable que le charme qu'exerce encore aujourd'hui le suffrage universel sur la généralité de la classe ouvrière... Si cependant l'histoire des dernières années a démontré quelque chose c'est que l'émancipation politique au prolétariat, telle qu'elle résulte de son admission au scrutin, est une duperie; c'est que toute intervention électorale de la classe laborieuse tournait fatalement au profit de son ennemie, la bourgeoisie».

Plus tard, dans une brochure, parue en 1878, sous le titre *La République et les Grèves*, Guesde s'exprime ainsi:

« Si électeurs, si souverains qu'ils soient, les salariés qui ont pu au moyen de leur suffrage libérer intérieurement le pays, lui refaire des finances, un crédit, des frontières, etc..., ont été impuissants, non seulement à réduire d'une heure les travaux forcés auxquels les condamne leur expropriation héréditaire de tout le capital existant, non seulement à accroître, si peu que ce soit, la part qui leur est attribuée sous forme de salaire, dans la richesse générale dont ils sont cependant les seuls producteurs ou reproducteurs annuels; mais même à retenir, à conserver les moyens insuffisants de subsistance préalablement acquis.

Quelle démonstration plus éclatante de la stérilité, au point de vue ouvrier, de ce suffrage universel dont la plupart, hélas! encore dupes de la sophistique radicale, persistent à attendre leur émancipation graduelle et pacifique».

Bien oubliée aujourd'hui, est la démonstration éclatante! Jules Guesde, pratiquant les opinions successives avec le même galbe que Jules Ferry, adore maintenant, ce qu'il a si bien éreinté autrefois. Le 25 juin 1896, du haut de l'égrugeoir du Palais-Bourbon il nous a annoncé que:

«Rien que par l'arme légale du suffrage universel, l'armée collectiviste deviendra fatalement et avant peu, maîtresse du pouvoir, maîtresse de la République, et alors, non plus au bénéfice de quelques agioteurs, mais au bénéfice de l'ensemble des travailleurs, elle procédera comme il a été procédé à la fin du siècle dernier par cette Révolution dont vous (la Bourgeoisie) essayez de vous couvrir: elle déclarera biens nationaux, les chemins de fer, les mines, les usines et la grande propriété terrienne...».

Voilà qui est on ne peut plus contradictoire avec les citations faites plus haut; nous avons donc en présence deux Guesde, - celui d'antan et celui de 1896, - le premier traite le suffrage universel de leurre et de mystification, le second le prône comme l'arme libératrice par excellence. Or, pour qu'on ne puisse supposer qu'à la Chambre, sa langue a fourché, Guesde a, à nouveau et de plus belle, vanté les bienfaits du suffrage universel (2). Et lorsque son ami Millerand, renchérissant encore, a accentué ses déclarations pacifiques, Guesde, loin de protester, a opiné du bonnet:

«Nous ne nous adressons qu'au suffrage universel, clama Millerand au banquet des Municipalités, c'est lui que nous avons l'ambition d'affranchir économiquement et politiquement... Qu'on ne nous prête pas l'intention bouffonne de n'attendre que de la Révolution violente le triomphe de nos idées...».

Quelques jours auparavant à un rédacteur de *l'Eclair* (numéro du 15 mai 896) le même Millerand avait déclaré:

«Quant à ceux qui supposent gratuitement que nous attendons d'une révolution violente le triomphe des doctrines collectivistes, nous leur répondrons que rien dans notre conduite ne laisse percer semblable intention. Nous sommes trop heureux des succès toujours croissants que nous remportons auprès du suffrage universel pour songer à un autre moyen d'action».

Une attitude plus piteuse encore est celle qu'eût Guesde à la tribune de la Chambre, le 16 juin 1896; après avoir apeuré les bouffe-galette avec l'hydre de l'Anarchie, il posa son socialisme comme un paratonnerre détournant la foudre populaire de la tête des riches:

«Prenez garde! s'exclama-t-il, le jour où le socialisme viendrait à disparaître, vous seriez alors livrés sans défense aucune à toutes les représailles individuelles, à toutes les vengeances privées. Et c'est nous qui, en montrant aux travailleurs un affranchissement collectif, sortant et ne pouvant sortir que d'une action politique commune, c'est nous qui constituons en réalité la plus grande société d'assurances sur la vie pour les féodaux de l'industrie.

Tant pis pour vous, surtout, si la propagande et l'organisation socialiste venaient à subir une éclipse

(2) Entre autres, au banquet des municipalités qui eut lieu à la Porte Dorée, le 31 mai 1896.

momentanée. Vous vous trouveriez en face de désespoirs et de haines accumulés dont rien ne pourrait empêcher l'explosion...».

Que nous sommes loin des opinions anciennes de Guesde: nous voici aux antipodes!

Le retournage de veste est complet, - aveugle qui le nierait!

Émile POUGET.
